

AFFAIRE N° 18 - Acquisition d'un terrain bâti appartenant à Monsieur GAY Joël destiné à la création d'une crèche.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La municipalité envisage l'acquisition d'un terrain bâti de 3 300 m², situé Boulevard de la Source, en vue de la création d'une crèche.

Cet immeuble a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de Monsieur GAY Joël pour le prix de 14 900 000 FCFA, soit une majoration de 14% par rapport à l'estimation des Domaines qui est de 13 000 000 de FCFA.

Compte tenu de l'intérêt que présente cette réalisation, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition du terrain GAY pour la somme de 14 900 000 F CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la C.A.C.E.C.L. pour l'achat de terrains.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

Vu
Le 9 janvier 1975
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. P. Probst
Pour copie certifiée
conforme
Le Dir. des Aff. Financières
Signé: P. Gianni